



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Cathy Clerbaux, *Présidente* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Alain Wiard, Anne Depuydt, Cécile Van Hecke, Tristan Roberti, Benoît Thielemans, Jan Verbeke, *Échevin(e)s* ;
José Stienlet, Philippe Desprez, Martine Payfa, Véronique Wyffels, Guillebert de Fauconval, Didier Charpentier, Jos Bertrand, Martine Spitaels, Michel Kutendakana, David Leisterh, Michel Colson, Anne Spaak-Jeanmart, Hugo Périlleux-Sanchez, Dominique Buyens, Sandra Ferretti, Odile Bury, Roland Maekelbergh, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Excusés

Jean-Manuel Cisey, *Échevin(e)* ;
Jean-Marie Vercauteren, *Conseiller*.

Séance du 18.09.18

#Objet : Motion pour la suppression du Bus 42 avenue des Coccinelles.#

Séance publique

Le Conseil Communal,

Vu la déclaration de politique générale de la Région de Bruxelles-Capitale 2014-2018, relativement à la mobilité et aux transports en commun :

Vu le projet de nouveau Plan Bus présenté le 19 octobre 2015 par le Ministre de la mobilité ;

Vu l'avis rendu par le Conseil communal de Watermael-Boitsfort en date du 16 février 2016, sous réserves des adaptations à réaliser au profil de l'avenue des Coccinelles ;

Vu les interpellations de Conseillers communaux sur le projet du plan directeur bus de la STIB et ses implications pour le passage de bus avenue des Coccinelles, en date des 14 mars 2014, 24 février 2015, 15 décembre 2015, 17 octobre 2017 et 17 avril 2018 ;

Vu son approbation par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale le 23 mars 2018;

Considérant que le développement des transports en commun revêt une importance pour les services qu'ils rendent aux citoyens pour autant que la volonté affirmée de diminuer sensiblement les embouteillages, la pollution, le stress, la nuisance sonore et l'insécurité soit rencontrée ;

Considérant qu'une ligne de bus ayant emprunté cet itinéraire voici plusieurs années a convaincu la STIB d'abandonner le trajet du bus dans cette voirie, suite à l'accumulation d'incidents récurrents liés à une implantation inadéquate;

Considérant que la rénovation de l'avenue des Coccinelles, achevée en juin 2011, a rendu la voirie plus étroite qu'elle ne l'était auparavant ;

Considérant que les travaux sur la ligne de tram 94 ont conduit le trafic automobile à emprunter l'avenue comme itinéraire de substitution ;

Considérant que le croisement de deux bus est maintenant rendu impossible sur la totalité du trajet dans cette artère ;

Considérant que le trajet projeté du bus 42 ne prévoit qu'un seul arrêt dans l'avenue des Coccinelles alors que le quartier dispose actuellement des arrêts « Coccinelles » (Chaussée de la Hulpe) et « Futaie » (Chaussée de Boondael) ;

Considérant que le réaménagement lié au passage de bus réduira l'offre de stationnement dans l'avenue ;

Considérant que le passage des bus risque de perturber le stationnement qui pourrait s'étendre aux rues

avoisinantes ;

Considérant que le passage des bus engendre des dégâts aux voitures en stationnement dans la voirie telle qu'aménagée actuellement ;

Considérant la desserte du quartier par le tram 94 (arrêts Coccinelles et Boondael), le bus 41 (arrêts Futaie, Dries et Bien Faire) et les gares de Boondael et de Boitsfort ; et considérant le fait que la STIB examine le déplacement de l'arrêt Coccinelles du 94 en direction de l'hippodrome ;

Considérant que l'avis du conseil communal sur le plan bus demande la prolongation du bus 42 jusqu'au Heiligenborre pour ainsi mieux connecter le Coin du Balai aux transports en commun ;

Considérant que, malgré un marquage cycliste au sol, une piste cyclable n'offre plus aucune sécurité pour les nombreux cyclistes qui l'empruntent ;

Considérant les problèmes de circulation et d'embouteillages dans la zone de débarquement à hauteur de l'école primaire ;

Considérant que la mise en zone 30 de l'avenue, altérée aujourd'hui par le rabotage du casse-vitesses, n'empêche pas une augmentation significative de la vitesse de la circulation automobile et des bus;

- INSISTE sur une mise en œuvre rapide du nouveau plan bus qui doit signifier une amélioration de l'offre de transport en commun dans notre commune ;

- DECIDE:

- de s'opposer au retour d'une ligne de bus dans l'avenue des Coccinelles ;
- de s'opposer également au possible déplacement de l'arrêt Coccinelles du tram 94 (Chaussée de la Hulpe) et demande le maintien de l'arrêt actuel ;

- RAPPELLE sa demande de prolonger la ligne du 42 jusqu'au Heiligenborre, conformément à l'avis rendu par le conseil communal le 16 février 2016

- CHARGE le Collège des Bourgmestre et Echevins d'envoyer la présente motion au Ministre-Président de la Région, au Ministre de la Mobilité, au Président du Conseil d'administration de la STIB et à son Administrateur général, afin que soient recherchées d'urgence toutes solutions alternatives pour garantir un transport en commun de proximité, en concertation avec les riverains.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

25 votants : 18 votes positifs, 7 votes négatifs.

Non : Olivier Deleuze, Anne Depuydt, Tristan Roberti, Benoît Thielemans, Cathy Clerbaux, Hugo Périlleux-Sanchez, Odile Bury.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cathy Clerbaux

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 24 septembre 2018

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Etienne Tihon

Olivier Deleuze